



■ Attestation de suivi (ou non suivi) du stage de création

Je soussigné

M

Demeurant à.....

déclare, en application du décret 95.257 du 2 mars 1995 (J.O. du 09.03.95)
(cocher les cases correspondant à votre situation),

- avoir suivi** l'après-midi d'information « **Entreprendre en France** »
- avoir suivi** le stage « **5 jours pour entreprendre** »,
- s'engager** à suivre celui de
- avoir** déposé le dossier **NACRE** le
(à déposer avant la **date d'immatriculation** au R.C.S.de l'entreprise),
- ne pas avoir suivi** le stage « **5 jours pour entreprendre** »
car connaît toutes les dispositions, obligations, ou conséquences liées à la
création ou à la reprise d'entreprise, qu'elles soient juridiques, fiscales ou
sociales.
- déposer** une demande de **Dispense** de cette information-formation pour les
raisons suivantes :
 - a déjà été commerçant (produire justificatif)
 - a déjà suivi un stage équivalent (joindre justificatif) :
.....

Fait à le

(signature)

Contact :

CCI d'Alençon – Centre de formalités des entreprises
Tél. : 02 33 82 82 82 – E-mail : cfe@alencon.cci.fr
www.alencon.cci.fr



Attestation de suivi
ou non suivi
du stage créateur

CCI d'Alençon
Mars 2010
Page 1/1